



La gauche au rendez-vous du sursaut français

Congrès d'Aubervilliers
Texte d'orientation
amendé et adopté par le congrès le 6 juin 2026

Gauche Républicaine et Socialiste

3 avenue de Corbera

75012 PARIS

g-r-s.fr

contact@g-r-s.fr



La gauche au rendez-vous du sursaut français

Texte proposé par

Emmanuel MAUREL & Marie-Noëlle LIENEMANN

et les membres du collectif d'animation national

David ABRIAL, Michel AUSTERLITZ, Didier AUXÉPAULES, Katalyne BELAIR, Augustin BELLOC, Sami BENFERS, Simon BILLOUET, Brigitte BLANG, Pascale BRAUD, Sophie CAMARD, Françoise CARITEAU, David CAYLA, Carole CONDAT, Didier DAGUE, Pierre DEDET, Arnaud DELCASSE, Mokhtar DJERDOUBI, Nicolas DORLET, Adrien DRIOLI, Caroline DUGUÉ, Emmanuel DUPUIS, Alain FABRE PUJOL, Frédéric FARAVEL, Henri FIORI, Marie-Carmen GARCIA, Pascal GHIELENS, Anthony GRATACOS, Maxence GUILLAUD, Hugo GUIRAUDOU, Joffrey HENRIQUES ROBÉCOURT, Emmanuel JALLAGEAS, Élodie JAMMOT SCHWANDER, Simon JOLLÈS, Gurvan JUDAS, Élisabeth JUTEL, Pierre LEFÉBURE, Jean-Paul LEFEBVRE, Hélène LEHMANN, Alain LETAILLEUR, Bruno LUCAS, Karine MAZOT, Laurent MIERMONT, Nathalie MOINE, Gilles NOËL, Antoine PARROT, Chloé PETAT, Céline PIOT, Mathieu POUYDESSEAU, Josette ROBERT, Valérie ROMBONI, Stéphane SACCO, Naima SAYAD, Brayen SOORANNA, Jean-Alain STEINFELD, Damien VANDEMBROUCQ, Éloïse VENANCIO

Être utile

À un an de l'élection présidentielle, les militantes et militants de gauche ont parfois des états d'âme. Mais on attend d'eux qu'ils aient surtout des états de service. **La question qui doit aujourd'hui nous occuper, c'est bien « comment être utiles ? ». Utiles à notre pays, d'abord.**

Utiles à celles et ceux que nous prétendons représenter, et qui ont parfois du mal à croire aux vertus de l'action publique. Utiles à la gauche enfin, qui souvent nous exaspère voire parfois nous désespère, mais qui reste, nous en sommes convaincus, capable de proposer un chemin de progrès et de justice après dix années de régression macroniste.

Nous avons bien conscience que parler de progrès et de justice peut susciter de la circonspection, du scepticisme voire des sarcasmes au moment où le monde connaît des bouleversements inédits, riches en menaces et en crises. **De la guerre de haute intensité en Ukraine au massacre à huis clos à Gaza, jusqu'à l'embrasement redouté avec l'Iran : nous assistons à une déflagration généralisée où le droit international s'efface devant la force brute.**

Comme le prouvent toutes les études et les statistiques, chacun voit bien que la majorité des Français sont inquiets, taraudés par l'angoisse de notre déclin, celui de notre pays et celui du continent, et sidérés par des phénomènes qui semblent irrépressibles : faiblesse démographique, crises écologiques et conflits qui leur sont souvent consécutifs (et donc afflux migratoires à venir), concurrences déloyales causées par un commerce mondial dérégulé, affaiblissement du travail face à un capital ultra-mobile. Le tout dans l'attente d'une révolution anthropologique aux conséquences incalculables : le tout-numérique aggravé par l'irruption de l'Intelligence Artificielle, prélude à un « homme augmenté » qui risque bien d'être considérablement diminué.

Pas besoin de statistiques pour savoir que la majorité des Français rencontrent des difficultés matérielles grandissantes. À l'exception d'une petite partie de privilégiés, ils se sont appauvris (le PIB/habitant est en déclin relatif par rapport à nos voisins et le pouvoir d'achat stagne sur longue période) et risquent même de vivre moins bien que leurs parents. À la fracture sociale (précarité, faiblesse de la promotion sociale, persistance des discriminations) s'ajoutent de surcroît d'évidentes fractures territoriales, qui minent la solidarité nationale.

Alors, dans ce contexte anxiogène, et face à une réalité dure et brutale, comment ne pas perdre courage ? Engagés, parfois depuis longtemps, au service d'une cause qui nous dépasse, nous savons que **la lucidité dans l'analyse et la difficulté de la tâche ne sauraient décourager la volonté du militant.**

Alors commençons par rappeler notre idéal, celui de la République Sociale : il a été galvaudé, il a été attaqué de toutes parts, mais le message dont il est porteur, l'espoir que ses principes continuent de susciter dans les profondeurs du peuple de France, constituent un formidable point d'appui. L'aspiration à l'égalité n'a pas disparu. Le besoin de fraternité est plus impérieux que jamais.

Le modèle républicain est fragilisé, dénigré parfois, souvent considéré comme dépassé. Nous faisons pourtant l'analyse qu'il n'a jamais été autant d'actualité.

Repartons de nos fondamentaux : les services publics, le rôle de l'État dans les secteurs clé, le refus de la concurrence généralisée, la place prépondérante de la solidarité, l'intérêt général qui ne se résume pas à la somme des intérêts particuliers.

Ces principes fondamentaux qui ont fait la force de la France, en reliant l'initiative individuelle et l'intervention collective, en alliant l'émancipation de chaque citoyen avec un contrat social puissant qui la garantit à tous : voilà notre réponse moderne à l'individualisme-roi qui isole et à la société du tout marché qui écrase.

Les périodes de crise et l'absence de projet collectif, de perspective de progrès partagé favorisent les replis identitaires, le rejet des autres, le retour des obscurantismes de tous poils.

Le pays des lumières n'échappe pas aux vents mauvais de la montée du racisme et de l'antisémitisme, mais aussi des complotismes, de la remise en question de la science.

Le résultat, c'est la progression des populismes d'extrême droite. Si la gauche se contente de dénoncer le « péril fasciste » sans apporter de solutions, s'enfermant dans un déni inquiétant, elle disparaîtra et la grande idée du progrès social avec elle.

Dans ce texte, nous ne nions pas le réel : chute de l'industrie, malaise agricole, crise de l'éducation, fractures géographiques, nous savons que notre pays réagit mal à la mondialisation capitaliste et à une gouvernance européenne qui n'en sert que les bénéficiaires.

Mais nous prenons le pari que rien n'est joué, et que tout est encore possible. Il faut se concentrer sur l'essentiel : le pays peut et doit reprendre son destin en main.

I- Une nouvelle stratégie économique pour la France !

Un demi-siècle après la généralisation des politiques néolibérales et leur inscription dans les règles du commerce continental et international, le capitalisme se présente comme un horizon que beaucoup considèrent indépassable, mais dont chacun éprouve les limites évidentes et les menaces existentielles.

Concurrence « libre et non faussée », traités de libre-échange, guerre économique, guerre impérialiste, **le capitalisme du XXI^{ème} siècle ne recule devant aucun moyen dans sa course mortifère aux profits maximum.** Ce qui laisse peu de place pour la défense du modèle social ou de l'environnement, considérés comme des encombrants à se débarrasser pour éviter d'être distancé.

La victoire ira à celui qui contrôlera les capitaux, l'énergie, les ressources et les technologies, et peu importe le prix. Deux pôles se dessinent, l'un autour des États-Unis et l'autre autour de la Chine, tandis que l'Europe décroche.

Et force est de constater que **la France ne sort pas gagnante de ces bouleversements.** Notre situation économique s'est considérablement dégradée, avec une industrie en chute de 10 points de PIB dans la production nationale, des comptes publics parmi les pires de l'Union européenne ; et un commerce extérieur en déficit chronique qui s'aggrave, fait nouveau et affligeant, d'un plongeon de notre excédent agroalimentaire. **La politique de l'offre, impulsée sous Hollande et amplifiée sous Macron, n'a pas redressé la France. Nous avons perdu en souveraineté sur tous les plans : technologique, industriel, alimentaire, financier.**

La France a donc besoin, de toute urgence, d'une nouvelle stratégie économique, qui permette à notre pays de renouer avec une croissance d'au moins 2% par an.

A. Produire en France pour moderniser la France

Nous devons **assumer l'exigence d'un accroissement de la production et du PIB.** C'est bien sûr un impératif économique, mais aussi social et financier. En générant des revenus, des recettes fiscales et sociales supplémentaires, la croissance est le meilleur remède au déficit et à la dette, à la crise de l'emploi et celle de notre Sécurité sociale.

Or la croissance française est trop basse, depuis trop longtemps. Elle s'est notamment affaïssée après les crises 2008 (« subprimes ») et de 2020 (Covid) ; et pourrait de nouveau chuter après la guerre d'Iran

Ajoutons que la baisse de la productivité n'est pas non plus sans effet sur notre croissance atone. Or ce facteur est clé pour l'augmentation des salaires ou la soutenabilité du système de retraites par répartition.

Nous devons donc à la fois regagner en croissance et en productivité. Pour ce faire, **agir sur la demande est nécessaire, mais cela ne sera suffisant qu'à condition de moderniser le pays**, c'est-à-dire agir sur l'investissement dans la construction, les infrastructures et les technologies, en mobilisant la recherche, l'innovation et les financements nécessaires sous la supervision de l'État.

Dans un paysage idéologique, institutionnel et politique où la simple évocation de l'État stratège, voire – pire – opérateur de la politique industrielle, est considérée comme une hérésie, il ne reste plus que la gauche à défendre cette idée. En effet, **nous ne faisons pas, et ne ferons jamais partie de ceux qui applaudissent les évolutions spontanées du laisser-faire marchand**. Nous sommes, au contraire, une gauche interventionniste qui défend la souveraineté populaire et nationale. Pour nous, l'économie est mixte et s'appuie sur **les piliers du secteur privé et du secteur public**.

Les macronistes et la droite ont tort de croire que la politique économique doit concentrer toute son attention et toutes ses forces sur le secteur privé. Non pas qu'il faille refléter de façon symétrique le sectarisme des libéraux, libertariens et autres « afuéristes » contre l'État, en proclamant que les entreprises sont toujours le problème et jamais la solution.

Mais les politiques « pro-business » ont atteint leurs limites, et singulièrement en France. Le taux de marge (de l'ordre de 32-33%, contre 29-30% il y a 10 ans) et la profitabilité ont augmenté, qui se traduisent notamment par des **versements records de dividendes** (plus de 80 milliards en 2025, +100% par rapport à 2015 et +270% par rapport à 2000), auxquels il faut ajouter les **rachats d'actions** (environ 20 milliards en 2025), et une concentration des fortunes aux mains des capitalistes qui se rapproche de ce qu'on observait avant la seconde guerre mondiale. Et pourtant, le nombre d'inscrits à France Travail ne diminue guère ; et ni la « compétitivité » ni « l'attractivité » ne se sont réellement améliorées.

En revanche, **le secteur public au sens large a été méticuleusement saccagé**, sous l'effet des politiques anti-État conduites au niveau européen, mais aussi sous l'effet d'une forme d'accoutumance des élites au discours dominant. Nous n'avons plus de ministère de l'industrie digne de ce nom, piloté par des ingénieurs et pas par des comptables, nous ne maîtrisons pas suffisamment notre commande publique et nous ne protégeons pas assez nos fleurons industriels.

Et en même temps que nous nous sommes privés des instruments classiques de l'intervention publique (lesquels existent toujours, sous diverses formes, chez tous nos grands concurrents : USA, Chine, Japon, Inde etc), nous faisons face à un violent trou d'air en matière de financements.

Il convient en conséquence de **redonner des outils d'intervention à la puissance publique**.

Un nouveau ministère de l'Industrie

Le premier outil repose sur une architecture institutionnelle. **Le ministère de l'industrie doit d'abord être séparé de Bercy.** Il doit assurer la continuité des interventions publiques, être présent sur les territoires, mettre en place des plans de filières, travailler avec les régions pour soutenir les PME-PMI, s'adapter aux initiatives et besoins émergents, et enfin planifier et assurer une vision à moyen et long terme.

L'action du Ministère de l'Industrie doit être offensive (pour développer de nouveaux projets), mais aussi défensive (pour ne pas laisser fermer les sites de production et en faciliter les transformations ou les reprises). Elle doit **montrer que la « compétitivité » réside moins dans la course sans fin à la baisse des coûts (impôts, cotisations...) que dans la modernisation de l'outil de production, la qualité de la recherche, les compétences et la formation des salariés, etc.**

Des accords nationaux et décentralisés pour le Made in France

Ce nouveau ministère devra réunir les forces vives du pays (partenaires sociaux, opérateurs publics, instituts économiques, de recherche) pour aboutir à des **accords pour le *Made in France* dans les secteurs prioritaires** (santé, numérique, intelligence artificielle, infrastructures, robotisation, énergie et électrification, logement, transition écologique, transports et mobilités, agriculture et alimentation) et pour la revitalisation des PME-PMI.

Ces accords pour le *Made in France* feront l'objet d'une négociation nationale pluriannuelle et de déclinaisons contractualisées dans les régions. Il faudra néanmoins aller plus vite pour **stopper les fermetures d'entreprises industrielles, dont l'ampleur actuelle est alarmante.** Nous proposons la constitution d'une **cellule opérationnelle** chargée de maintenir les sites menacés, et qui se penchera sur les décisions de liquidation des tribunaux de commerce, afin de déclencher un mécanisme de **pré-emption pour sauvegarde.**

Pour renforcer le *Made in France*, nous ne considérons aucun sujet comme tabou. Le libre-échange a été un choix politique ; la réindustrialisation et le sursaut productif en sont un autre, qui implique un périmètre de protection pour nos travailleurs et notre environnement, qui se traduira par :

- **Une taxation des importations issues de pays pratiquant le *dumping* social et/ou écologique** : il est absurde de demander des efforts aux usines françaises tout en laissant entrer des produits fabriqués au charbon à l'autre bout du monde. À cet égard, le « mécanisme européen d'ajustement aux frontières » (MACF), ou « taxe carbone aux frontières », est notoirement insuffisant. La France devra se réserver le droit de le compléter.

- **L'instauration d'une Clause de « Contenu Local »** : tout produit stratégique vendu en France devra comporter une part majoritaire de valeur ajoutée réalisée sur le territoire national.
- **Une commande publique révisée** : imposer la préférence française et européenne pour tous les marchés publics (État, collectivités, hôpitaux, armées). L'argent des contribuables (170 milliards par an affectés à la commande publique) doit financer l'emploi en France !

Les accords pour le *Made in France* comprendront également :

- **Un plan de Relocalisation** : une liste de biens critiques (médicaments et principes actifs essentiels, composants électroniques, acier, machines-outils) sera définie, dont la production devra être rapatriée sur le sol national sous 5 ans.
- **Un Pôle Public d'Investissement** : Bpifrance et la Caisse des Dépôts seront mobilisées pour soutenir cette grande modernisation. En particulier, les banques dépositaires du Livret A devront remonter à la CDC l'intégralité de leur encours (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui). Elles financeront les projets de relocalisation à taux zéro, mais avec une contrepartie stricte : l'interdiction de distribuer plus du quart des bénéfices en dividendes et rachats d'actions pendant 10 ans.
- **Une sanctuarisation des Fleurons** : le décret « Montebourg » sur les investissements étrangers bloquera systématiquement toute prise de contrôle de nos entreprises de haute technologie (IA, cybersécurité, biotechnologies, énergie, armement) par des fonds étrangers.
- **Un investissement massif dans la recherche, fondamentale et appliquée** : avec seulement 2,2% de R&D par rapport à son PIB, l'effort de recherche français est en stagnation depuis 30 ans. Pendant que la France baissait la garde, ses partenaires et concurrents ont continué d'investir. La France est désormais passée sous la moyenne OCDE (2,7%) et se voit largement distancée par l'Allemagne (3,1%), des États-Unis (3,6%) et de la Corée du Sud (4,9%). Notre effort de recherche publique baisse lui aussi, qui est passé de 0,9% du PIB il y a 30 ans à 0,75% en 2025. Et le Gouvernement vient d'annoncer de nouvelles coupes budgétaires. Après des années marquées par la décroissance et la défiance, la recherche publique a besoin de retrouver une dynamique positive sur le long terme. Celle-ci passe bien sûr par une trajectoire budgétaire en croissance forte et des efforts sur les salaires. Mais il s'agit également de rétablir la confiance avec les chercheurs, de leur redonner les moyens effectifs de travailler tant du point de vue des conditions matérielles que des libertés académiques.
- **Un programme national d'Intelligence Économique** : faute d'une doctrine et d'une organisation insuffisamment offensives, la protection de notre système de recherche/innovation est trop vulnérable face aux espions et aux prédateurs. Toutes les parties prenantes doivent être associées à ce programme, en particulier les syndicats de salariés.

- **Un fonds de reprise et de développement coopératif** : qu'on pense à Duralex ou Bergères de France, la reprise coopérative permet de sauver des entreprises et des emplois. Mais son bouclage financier est souvent plus difficile, d'où l'idée de la faciliter par cet outil nouveau de financement.
- **Un fonds spécial agricole destiné aux petites et moyennes exploitations** : souvent plus respectueuses de l'environnement, elles devraient bénéficier de soutiens financiers et techniques fléchés, auxquels pourront se rajouter des aides à la conservation ou la réimplantation des haies et des arbres, le développement de la formation continue, des plates-formes de vente en ligne, et l'accès prioritaire aux marchés locaux. L'agro-foresterie sera favorisée, ainsi que les productions économes en eau. La PAC sera modifiée afin de privilégier les aides par filières ou projets.

En parallèle, un **Plan de Modernisation des services publics** sera débattu et mis en œuvre par l'État, les collectivités locales et la Sécurité sociale. Il devra mettre l'accent sur la rénovation des équipements, l'accessibilité (notamment la lutte contre les déserts médicaux) et la simplicité, y compris en recourant à la digitalisation, avec un fort objectif d'aménagement du territoire, qui permette de contenir les phénomènes de métropolisation / gentrification d'un côté, et de « diagonale du vide » de l'autre.

Ces politiques ne se réduiront pas à l'Hexagone mais valoriseront le potentiel économique de tous les territoires français. Par leur position géographique (Atlantique, Caraïbes, Indopacifique) les territoires ultra-marins sont en effet des points d'appui essentiels à notre souveraineté économique et notre rayonnement à l'international. Nous souhaitons les renforcer en développant leurs filières locales (énergies, agroalimentaire, économie circulaire...) et en renforçant leurs infrastructures logistiques et portuaires, afin de faciliter les échanges avec les pays voisins.

Les accords pour le *Made in France* et la Modernisation des services publics seront financés par une réserve stratégique équivalant à 20% du PIB, soit environ 600 à 700 milliards d'euros, mobilisable sur 10 ans. Nous proposons que cette réserve stratégique soit alimentée par des impôts (notamment la taxation des hauts patrimoines), des économies (sur les 92 milliards de dépenses fiscales de type CIR, Pacte Dutreil etc ; mais aussi sur les 80 milliards d'exonérations de cotisations patronales), des réaffectations d'aides aux entreprises et un **grand emprunt obligatoire**.

B. Un grand emprunt sur la « Grande transmission »

Parmi les rares consensus économiques gauche-droite, il y a en effet celui du recours à l'emprunt pour investir. Or la chose n'est pas aisée de nos jours, car les conditions financières se sont dégradées (la dette a explosé et les taux d'intérêt sont remontés) et nos créanciers sont de plus en plus des « non-résidents ». **Nous proposons que cet emprunt soit en partie financé par l'Union Européenne**, aux mêmes conditions que les prêts du plan de relance post-covid (prêts que la France n'a pas sollicités) ; et soit surtout **gagé sur la « grande transmission »**.

On estime que d'ici 2040, plus de... 9 000 milliards d'euros seront hérités, dont environ 5 000 entre 2027 et 2035. **Pourquoi ne pas recourir par anticipation à cette « grande transmission » pour moderniser la France ?** Il est possible d'accroître la fiscalité sur les (grands) héritages, mais il est également possible d'en emprunter une partie (contre un taux d'intérêt raisonnable) et de rembourser le capital par une réduction à due concurrence du futur impôt sur les successions.

C. Reprendre le contrôle sur notre énergie

Mais puisqu'il faut aussi être « compétitif », alors **il faudra aussi s'attaquer à l'éléphant dans le magasin de porcelaine : le marché européen de l'électricité.** Les Français ne sont pas foncièrement hostiles à l'Europe, mais ils n'ont jamais signé pour que les efforts énormes qu'ils ont consentis pour avoir une électricité nucléaire (et décarbonée) à 60€ le mégawattheure (Mwh) en sortie de centrale, soit finalement tarifée à 100, ou 500, ou 1000 euros le mégawattheure parce que le marché européen de l'électricité est paramétré en grande partie sur le prix des énergies fossiles, et singulièrement du gaz.

Depuis le déclenchement de la guerre d'Iran, le prix de marché du Mwh a franchi en France la barre des 100€. Cela reste certes bien plus bas qu'en Allemagne (250€), mais il n'y a aucune raison économique pour que la volatilité des prix des hydrocarbures impacte notre système électrique, qui n'en utilise pas !

Nous proposons que l'État redevienne le seul pilote stratégique, garantissant une vision à 50 ans pour notre parc nucléaire et nos capacités de production :

- **nous supprimerons la mise en concurrence**, que Bruxelles nous a imposée pour inventer une concurrence totalement artificielle, où les soi-disant « concurrents » en réalité ne produisent eux-mêmes aucune énergie ;
- nous proposerons (ou imposerons) que le prix de vente soit ajusté au prix de revient, en rétablissant les **tarifs réglementés** ;
- **nous refuserons catégoriquement l'ouverture à la concurrence ou toute cession de nos barrages hydroélectriques** exigée par la Commission européenne ;
- nous proposerons une **taxation réduite des premiers Kwh correspondant aux besoins vitaux**. L'idéal serait de réduire la TVA à 5,5% sur l'abonnement et sur la consommation, mais cela coûterait plus de 5 milliards d'euros. Il est à noter que les collectivités et les hôpitaux ne peuvent pas déduire la TVA sur l'électricité. Une telle réforme serait donc extrêmement bénéfique pour eux.

La GRS affirme que l'État est le premier en capacité de créer les conditions et la planification nécessaires pour faire sortir notre pays d'une économie des hydrocarbures : cela ne se réduit pas à réduire notre consommation d'énergie carbonée (ou d'énergie tout court) ; cela implique une transformation profonde (radicale et rapide) de notre outil industriel productif pour développer l'électro-intensivité et une capacité à peser sur les choix stratégiques en ce sens à l'échelle continentale.

II- Réhabiliter le travail, défendre le modèle social

On entend dire que le travail perd son sens et sa valeur. Et c'est vrai. Il y a soixante ans, un « boomer » devait travailler pendant 15 ans pour doubler son niveau de vie. Aujourd'hui, pour atteindre le même résultat, un « millenial » ou un « Gen Z » doivent travailler... entre 50 et 90 ans. Autant dire que le pouvoir d'achat stagne et que l'ascenseur social ne fonctionne plus du tout, en raison, pour une part, du décrochage européen et français observé depuis le début du siècle, mais aussi en raison d'une **redistribution des richesses qui ne parvient plus à réorienter la plus-value capitaliste vers les classes moyennes et populaires.**

Le niveau de vie de la majorité sociale s'érode, tandis que celui de l'infime minorité décolle. Les plus hauts patrimoines ont doublé depuis 2017, profitant des largesses fiscales de Macron à hauteur d'une grosse dizaine de milliards par an ; et de l'incroyable envolée du prix des actifs immobiliers et financiers. Rappelons que le « 1% » **détient « seulement » 20% du patrimoine immobilier, mais accapare près de 80% du patrimoine financier.**

Pour illustrer ce **gigantesque ruissellement à l'envers de la richesse**, prenons la capitalisation du CAC 40. En 2015 elle s'élevait à 1 450 milliards d'euros. En avril 2026, elle tutoie la barre des... 2 700 milliards d'euros. Sur les 1 250 milliards de différence, 80% sont venus gonfler les avoirs du « 1% ».

Le capitalisme assurait sa relative fluidité sociale par le revenu, mais au XXI^{ème} siècle, il pousse à son paroxysme la logique de la marchandise tout en se rigidifiant dans le patrimoine et la rente qu'il procure à ses détenteurs. Or le système de redistribution de la richesse est presque aveugle à ce paramètre, car comme les ultra-riches ne manquent pas de le répéter mille fois par jour, leur patrimoine est virtuel. C'est en très grande partie de la plus-value « latente », c'est-à-dire non réalisée. L'action n'a pas été vendue. Sur le papier, elle vaut 450% de plus qu'en 2015 (exemple : LVMH), mais la collectivité est impuissante à en capter ne serait-ce qu'une petite partie. Et elle l'est encore plus depuis qu'elle a décidé de supprimer l'ISF et baisser l'impôt sur les sociétés et sur les plus-values financières, dont l'effet cumulatif fait grossir le patrimoine des ultra-riches.

A. Défendre le travail contre le capital

« Où va l'argent ? », nous demande « Nicolas Qui Paie ». Nous lui répondons simplement que l'argent va à l'argent ! **Le capitalisme est de moins en moins un système de production de marchandises et de plus en plus un système de centralisation des capitaux**, qui sont logés dans des holdings et ne sont pas taxés, parce que tout en grossissant démesurément, ils ne génèrent pas de revenus à proprement parler. Un peu comme un appartement parisien inoccupé et qui a triplé en 20 ans. À part la taxe foncière et la taxe sur les logements vacants, aucun impôt n'est prélevé sur cette survaleur tant que le propriétaire n'a pas vendu.

Une fiscalité plus juste

Le différentiel de valeur du capital accumulé ne finance donc pas les services publics ni le modèle social. C'est pourquoi **aucun programme se réclamant de la gauche ne peut faire l'impasse sur la nécessité d'une taxation de type « Zucman »**.

Pour notre part, nous retenons les paramètres proposés par l'économiste français : un complément d'impôt sur le revenu permettant d'atteindre une **taxation effective équivalant à 2% du patrimoine pour tous ceux qui possèdent plus de 100 millions d'euros**. Nous nous rangeons également aux propositions visant à **rétablir l'ISF** et soit augmenter l'impôt sur les plus-values financières (de 31% à 36% par exemple), soit **réintégrer les plus-values financières dans le calcul de l'impôt progressif sur le revenu**.

Mais ne nous payons pas de mots. Même en présupposant un rendement parfait de la « taxe Zucman », du retour de l'ISF et d'une surtaxation des plus-values financières, les recettes fiscales augmenteraient d'un peu plus de 20-25 milliards par an. Soit +0,6 à + 0,8 point de PIB. Cela ne fait donc baisser qu'à la marge la tension financière sur les services publics et la Sécurité sociale.

Des salaires plus élevés

La réforme fiscale est nécessaire, mais elle ne suffira pas. La gauche ne saurait se contenter de ne proposer au Parlement que des crédits d'impôts pour agir sur le pouvoir d'achat des Français : nous devons cesser de nous enfermer nous-mêmes dans la *doxa* néolibérale et explorer des solutions plus structurelles, qui passent par la **réorganisation de la production, la pré-distribution, la participation des travailleurs à la conduite des entreprises (donc à la répartition de la plus-value) et enfin, les salaires !**

Car pour modifier durablement la répartition des richesses, le premier moyen demeure le salaire. C'est un contrepoids indispensable à l'accumulation exponentielle de la valeur du capital, puisqu'il réduit d'autant la part distribuée aux actionnaires.

Nous pouvons actionner quatre leviers : le **SMIC** (la GRS propose un SMIC net à 1700 euros à l'horizon 2027), la **réindexation des salaires et de l'indice de la fonction publique sur l'inflation** ; et la **négociation sur l'échelle des salaires**. Il s'agit donc d'un autre compromis social, moins favorable au capital, qui aura l'avantage de relancer la consommation et d'accroître les ressources de la Sécu.

Mais qui aura l'inconvénient d'augmenter le coût du travail dans un contexte ultra concurrentiel, où l'avantage compétitif se joue de plus en plus sur le stock de capital (comme en témoignent les investissements colossaux dans le digital et l'IA, dans les biotechs, les capacités énergétiques ou les technologies de pointe).

C'est pourquoi nous devons parallèlement agir en faveur d'une négociation collective généralisée pour une politique salariale innovante, d'une réduction drastique de l'écart salarial femmes/hommes et d'un ajustement pour certaines catégories spécifiques de travailleurs (par exemple les auto-entrepreneurs). Augmenter les salaires implique aussi d'investir dans la formation/reconversion professionnelle, notamment pour les métiers les plus mal rémunérés.

La démocratie ne s'arrête pas aux portes des entreprises

Les relations du travail dans l'entreprise changent profondément. En particulier, le lien de subordination des salariés à l'employeur est de plus en plus mal vécu. Et ce n'est pas qu'un problème moral de reconnaissance du travail, mais aussi d'efficience économique. En ayant plus de pouvoirs, les salariés adhèrent davantage à la stratégie et aux objectifs de l'entreprise, cependant que la décision devient plus cohérente avec les réalités de la production. C'est pourquoi **la GRS propose de confier aux représentants des salariés 50% des postes au conseil d'administration.**

La qualité de vie au travail doit aussi être une priorité afin de garantir des conditions d'exercice dignes dans un contexte où les accidents du travail augmentent en France, de renforcer le dialogue social, d'anticiper les mutations en valorisant les fonctions de l'inspection du travail. En adhérant davantage aux objectifs de l'entreprise, la décision devient plus cohérente avec les réalités de la production.

Une Sécurité sociale confortée

Tout compris, **la protection sociale mobilise environ 31,5% du PIB**, avec une progression des dépenses de santé et des dépenses de retraites structurellement au-dessus de la croissance. En 2000, la santé représentait 9% du PIB et la retraite 11%. 25 ans plus tard, elles représentent respectivement 11% et 14% du PIB (en valeur : 150 milliards annuels de plus qu'il y a 25 ans).

C'est la conséquence directe du **vieillissement de la population, de la prédominance des maladies chroniques et de l'accroissement de l'espérance de vie.** À ce stade, le déséquilibre financier reste contenu (la Sécu enregistre un déficit de 20 milliards sur près de 800 milliards de dépenses, à comparer avec un État en déficit de 130 milliards sur 660 milliards de dépenses). Mais sans augmentation des recettes et/ou des cotisations, la santé et la retraite pourraient faire plonger les comptes de la Sécu dans les années 2030.

Ceux, comme la droite ou le RN, qui proposent « d'augmenter le salaire net » par une réduction des cotisations sociales ne sont que des joueurs de bonneteau, car pour atteindre le même niveau de couverture santé ou retraite, les salariés seront obligés de consacrer leur « gain net » à des cotisations privées...

La solution logique est donc d'**augmenter la croissance, la productivité et le taux d'emploi**. Et le véritable gisement, c'est la réindustrialisation – et cela même si elle comporte une part importante de robotisation, car on observe que plus les économies sont robotisées, plus leur nombre d'emplois industriels est élevé. Pour assurer la transition, nous proposons que la mise en œuvre du sursaut productif s'accompagne d'une **modification des allègements de cotisations patronales, en avantageant les secteurs industriels**.

Il faudra aussi trouver à la Sécurité sociale, et singulièrement l'Assurance-Maladie, **une clé de financement reposant moins sur le seul travail**. Certes, la CSG est assise sur les revenus du capital, mais ceux-ci ne représentent qu'un peu plus de 10% de ses recettes. Et malgré cela, les prélèvements sur le travail s'élèvent à 46% alors que ceux sur le capital ne s'élèvent qu'à 30%. **La dynamique de croissance du capital est telle, qu'il doit être sollicité pour stabiliser et pérenniser les comptes de l'Assurance-Maladie** (par exemple par une nouvelle augmentation de la CSG sur les revenus financiers).

À quoi nous ajoutons que l'absence totale de lisibilité des enjeux financiers de la Sécurité sociale, avec ses « PLFSS » et ses « ONDAM », est incompatible avec l'exigence démocratique. Il faut **rétablir l'élection directe des représentants des assurés sociaux** (supprimée par le « plan Juppé » de 1996), afin de pouvoir organiser un débat large et éclairé, et d'en finir avec l'accaparement technocratique de notre Sécu – en commençant par **supprimer les ARS**.

La protection sociale, de base et complémentaire, ne sera pas étatisée, mais au contraire **sa gestion paritaire par les syndicats représentatifs et les organisations patronales sera renforcée et étendue**. L'exemple de la gestion paritaire, efficace et solidaire des retraites complémentaires est un modèle devant servir de base pour tous les régimes, afin de garantir la participation des salariés et des assurés sociaux au pilotage de la protection sociale.

B. Le défi démographique

Enfin, **défendre nos acquis sociaux suppose de redonner à la France les moyens de sa propre pérennité démographique**. Il deviendra extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible de résoudre l'équation du financement des retraites et de l'assurance maladie sans que la natalité reparte. Or la France rejoint ses voisins sur la pente triste de la dénatalité, avec 1,7 enfant par femme. Mais il n'y a rien d'inéluctable, dès lors que le pays se donne les moyens de soutenir les familles en leur offrant davantage de sécurité matérielle et de confiance dans l'avenir. L'angoisse écologique et géopolitique tiennent en effet une place importante dans la baisse ou le report de la procréation. **À cet égard, le slogan du « réarmement démographique » nous paraît plus que maladroit, car on ne fait pas d'enfant par injonction du gouvernement**.

Les conditions générales de vie, en premier lieu le pouvoir d'achat et l'accès au logement, jouent évidemment le premier rôle, mais **nous n'économiserons pas le débat sur la nécessité de mettre en place de nouvelles politiques familiales actives**. Qu'il s'agisse du retour de l'universalité des allocations familiales ou du service public de la petite enfance, en passant par des idées de type « capital de départ », aucune proposition ne doit être écartée a priori.

C. Le défi du logement

Et nous savons que **le plus grand obstacle à une vie digne pour les travailleurs et leur famille, c'est le logement**. Les Français y consacrent plus du quart de leurs ressources, contre 15% il y a 30 ans, et l'effort pèse d'autant plus lourd qu'on est salarié pauvre ou modeste. On comprend pourquoi 2,8 millions de ménages sont inscrits sur la liste d'attente pour les logements sociaux.

Les mandats d'Emmanuel Macron ont été marqués par une lourde aggravation de la crise du logement. Il a laissé faire le marché et asphyxié les bailleurs sociaux. Moralité les prix n'ont cessé de grimper et la construction de nouveaux logements s'est effondrée.

Pour parer à l'urgence, nous proposons de **généraliser l'encadrement des loyers, mais aussi le prix des transactions immobilières** (en surtaxant les ventes à plus de 20 000 euros par m²) **et du foncier**. En contrepartie, nous proposons la **mise en œuvre de la Garantie Universelle des Loyers** qui sécurisera les locataires comme les propriétaires.

Mais les besoins de nouveaux logements sont considérables. Cela nécessitera une planification territorialisée *via* une **loi de programmation concertée avec les collectivités et les acteurs du logement**, qui fera le point sur les besoins et qui placera en priorité la construction et la rénovation de logements correctement isolés et rendus plus adaptés aux besoins actuels des foyers. En tout état de cause un effort majeur en faveur du logement social (locatif et accession) s'impose avec un **objectif de 750 000 logements sociaux en 5 ans** et suppose la suppression du prélèvement opéré sur les bailleurs HLM et la généralisation de la TVA à 5,5%.

III- Vers la République écologique

La Gauche Républicaine et Socialiste s'inscrit dans les luttes communes pour le climat et le respect des engagements de la COP 21, pour la biodiversité et le vivant, mais elle souhaite au préalable mettre l'accent sur les conséquences du techno-capitalisme roi.

En effet, l'écologie désigne l'étude des relations entre les organismes vivants et leur environnement. C'est donc une critique scientifique du système de production et de ses impacts environnementaux. Mais l'écologie est aussi une approche anthropologique – centrée sur l'humain – de ce système de production et d'exploitation.

Et force est de constater que le capitalisme du XXI^{ème} siècle non seulement exploite, mais modifie l'humain. En profondeur.

Le philosophe Bernard Stiegler avait dit : *« d'abord, le capitalisme s'est imposé en satisfaisant des besoins, puis il a satisfait des désirs, et maintenant il satisfait des pulsions »*. Pulsions d'argent, pulsion de sexe, pulsion de gloire, de reconnaissance, de « likes » et de « vues ». Et dans le même temps, l'achat devient lui aussi « compulsif ».

A. Lutter contre la pulsion de la consommation

Le règne de l'hyperconsommation est advenu aussi sûrement que l'addiction générée par les algorithmes. Le réflexe d'achat est conditionné scientifiquement par des développeurs qui ont vendu leur âme au diable. TikTok décide des modes, des comportements, de ce qu'il faut faire et pas faire, de comment s'exhiber, et bien sûr, de ce qu'il faut s'acheter.

Le capital semble avoir trouvé la formule magique pour écouler ses stocks : transformer les individus en zombies. La progression exponentielle de la puissance de calcul a submergé nos cerveaux. Le capital a pénétré nos neurones à un tel point que chez les enfants, l'immensité des dégâts produit déjà ses effets au long cours, cependant que la puissance publique se désengage massivement de tous les programmes de soutien psychologiques et psychiatriques à l'intention des plus vulnérables, dont la santé mentale, vu les budgets alloués, semble être le cadet de ses soucis.

Cette soumission à la dictature de l'hyperconsommation équivaut à tirer un trait sur la transition écologique. Combien de litres d'eau faut-il consommer pour fabriquer une jupe ou un t-shirt qu'on portera en moyenne deux fois dans sa vie ? Combien de gigawatts d'électricité au gaz et au charbon faut-il pour que tournent les usines qui approvisionnent la caverne d'AliBaba ? La fin du monde et la fin du mois ont une racine commune : l'aliénation par l'hyperconsommation.

En conséquence, la GRS propose une lutte sans merci contre l'*ultra-fast fashion*. Il ne s'agira pas simplement de taxer les petits colis. Il s'agira d'affecter à ces articles de vente un score écologique, calculé notamment sur le nombre nouvelles références mises en ligne par jour. Une marque qui propose 5 000 nouveaux modèles par jour (contre quelques dizaines pour une marque classique) pourrait se voir appliquer un taux de TVA de 40%.

Il s'agira également d'interdire toute publicité (y compris des influenceurs) pour les enseignes dépassant un certain seuil de renouvellement de collection. Il s'agira enfin d'obliger tout vêtement vendu en France de respecter des critères de qualité minimale (par exemple la résistance au lavage).

La GRS propose également d'imposer une régulation très stricte de l'usage des écrans pour les enfants. Selon les dernières données, les enfants de 2 ans passent déjà près d'une heure par jour devant un écran et dépassent les 2 heures dès l'âge de 5 ans, une catastrophe cérébrale, en termes d'appauvrissement du langage et de déficit d'attention et de concentration, qui se prolonge par l'accès aux réseaux sociaux vers 10 ans et demi.

Nous souhaitons que la prochaine législature 2027-2032 ouvre ses travaux sur une réforme radicale de l'arsenal législatif et technique pour contrer l'addiction des mineurs aux écrans, prévoyant un couvre-feu numérique entre 22h et 6h et des plafonds de durée (par exemple 0mn/jour max pour les moins de 5 ans, puis 30mn/jour max pour les moins de 8 ans, etc).

B. En finir avec le « tout jetable »

L'économie du « jetable » est le stade avancé d'un capitalisme qui ne survit que par le renouvellement frénétique de la marchandise. Dans les années 1970, un lave-linge ou un réfrigérateur duraient au moins 15 ans, voire 20 ans. Aujourd'hui, c'est plutôt de 8 à 10 ans, avec un gros risque de panne ou de défectuosité dès la cinquième année. Quant au petit électroménager ou aux appareils électroniques, on n'en parle même pas.

Nous souhaitons prendre à bras le corps le phénomène de l'obsolescence, qu'elle soit technique, logicielle ou *marketing*, en étendant la garantie de conformité et en instaurant une garantie de durabilité qui puisse progressivement atteindre 10 ans, au moins pour les gros appareils. Ce seuil de 10 ans permet non seulement de forcer le fabricant à une conception sérieuse et solide, mais aussi de redistribuer la valeur de l'actionnaire vers le consommateur. Le progrès technique ne doit pas servir à fabriquer des pannes plus complexes, mais des objets plus robustes.

En parallèle, la GRS propose de passer à la vitesse supérieure sur la réparabilité. Il faudra non seulement obliger les fabricants à mettre à disposition davantage de pièces détachées (ce qui aiderait grandement pour réduire l'indisponibilité des ascenseurs, par exemple), mais généraliser des ateliers de réparation et de reconditionnement sur l'ensemble du territoire, dont le service serait taxé à 5,5% de TVA.

C. Changer notre rapport au monde

La République écologique ne saurait se résumer à la seule transition énergétique ou à l'agro-écologie (dont nous sommes par ailleurs fervents partisans !). L'indispensable protection de la biodiversité passe non seulement par des mesures radicales pour préserver la faune, les mers et océans, les fleuves et cours d'eau, les forêts et prairies, mais elle conditionne aussi notre rapport au monde.

À l'heure de la 6^{ème} extinction des espèces et de la dévastation des écosystèmes, nous ne voulons pas d'un monde où les enfants savent manier des applis ou des IA dès 6 ans, mais sont incapables de distinguer un tilleul d'un bouleau et ignorent tout du parfum d'une rose ou du chant du merle.

Nous prôtons une politique d'attention au monde sensible, qui attirera sans doute les moqueries, mais qui constitue en soi une riposte au mode de vie capitaliste fondé sur la prédation et la fétichisation de la marchandise. Il faut cesser de regarder le monde sous le seul filtre de la rentabilité, de l'immédiat et de la pulsion instantanée ; et réhabiliter ce qui nous manque aujourd'hui si cruellement : la mise à distance, la lenteur et l'apprentissage de la beauté, qui sont des antidotes démocratiques.

D. Protéger le vivant

La défense de la biodiversité en France passe d'abord par la restauration et la protection des zones naturelles et de la forêt. La GRS appelle à renforcer l'Office National des Forêts (ONF), afin qu'il redevienne le garant d'une gestion durable face aux appétits financiers. Il faut limiter au maximum les coupes rases (sauf en cas de nécessité phytosanitaire) pour promouvoir une sylviculture capable de résister au dérèglement climatique. **La forêt française doit être traitée comme ce qu'elle est : un poumon vital et notre réserve souveraine de matériaux pour l'avenir.**

Cette ambition forestière être prolongée par une action de souveraineté écologique sur notre espace maritime, le deuxième du monde. Nous assumerons la responsabilité de protéger nos océans en créant des zones de protection intégrale, libres de toute pêche industrielle ou extraction, sur 30% de nos eaux territoriales. Cette pause biologique est indispensable pour restaurer la vie marine et garantir la pérennité de nos ressources, tout en menant une lutte implacable contre la pollution plastique dès sa source terrestre. Les territoires ultra-marins en seraient évidemment le fer de lance et l'avant-poste, en nouant des partenariats géographiques étendus de protection du vivant avec leurs pays voisins.

Enfin, le Plan Français pour la Biodiversité engagera la reconquête de nos sols par une réforme de la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Il faudra être plus souple avec les petits projets urbains conduits dans les zones rurales ; et plus rigide avec la foire aux dérogations dans les zones denses (récemment élargies par la « loi de simplification » afin de faire place nette aux *datacenters* et autres projets classés « stratégiques »).

Quant aux projets industriels, ils devraient être mis en œuvre prioritairement sur les 90 000 à 150 000 hectares de friches industrielles existantes, mais le coût de la dépollution demeure souvent hors d'atteinte et pourrait s'élever au total à plus de 100 milliards d'euros.

E. Sortir du carbone d'ici 2040

Remplacer l'essence par l'électricité, le plastique par le bois et le carton, le fioul par les pompes à chaleur, demandera des investissements de remplacement considérables que nos acteurs économiques privés sont incapables de mobiliser seuls sans une planification écologique orchestrée par l'État. Nous avons tout intérêt à nous y mettre au plus tôt.

La transition vers l'électrification, notamment en faveur des entreprises les plus émettrices de gaz à effets de serre, devra s'appuyer sur un **mix énergétique alliant le nucléaire existant, des nouveaux réacteurs et la poursuite de la montée en puissance des énergies renouvelables** (dont l'hydraulique). Il conviendra également de faire le point sur les atouts et faiblesses de nos filières hydrogène et solaire, afin de les relancer.

La puissance publique exercera sa tutelle sur l'ensemble des moyens de production d'énergie, qu'il s'agisse évidemment d'EDF ou d'Areva, mais aussi d'Engie ou Total pour la partie française de leur activité.

F. Repenser nos mobilités

Il nous paraît indispensable d'investir pour **développer un réseau ferroviaire desservant les petites lignes, capable d'assurer le fret ferroviaire et les trains de nuit sur le territoire** et ses connections avec les pays européens voisins.

Outre le fret ferroviaire, **l'État devra développer les moyens alternatifs à la voiture et aux camions avec le développement de l'usage des voies navigables** (Rhône, Seine, Canaux...), le **cabotage** entre zones portuaires et le **transport vélique**. Aux sceptiques, rappelons l'exemple de "la canopée", navire roulier transportant le lanceur Ariane 6 pour le compte d'ArianeGroupe.

Quant aux routes, **nous ne renouvelerons pas les concessions autoroutières faites au privé en 2005** ; nous devons enfin élaborer et mettre en œuvre un **plan de remise en état de sécurité de toutes les infrastructures**, en particulier des ponts (35 000 ponts sont en « mauvais état structurel »).

De la même manière, **la transition écologique des particuliers ne se fera pas seule**, il nous faudra accompagner la transition vers la mobilité électrique : les ZFE ne seront réintroduites qu'au rythme de la transition des particuliers ; nous installerons des bornes électriques partout ; et nous rendrons **obligatoires l'achat de véhicules électriques ou hybrides dans toutes les structures publiques**, avec un objectif de renouvellement total de la flotte en 5 ans.

G. Pour un droit à l'air pur

Ici l'air est saturé de particules fines, là l'eau cesse d'être potable. Microplastiques, pesticides, PFAS, néonicotinoïdes, perturbateurs endocriniens, métaux lourds, composés organiques volatils... **Il est chaque jour plus difficile d'échapper à la pollution de l'environnement. Celle-ci affecte la santé humaine à des degrés divers**, parfois de façon très visible (augmentation de l'incidence de l'asthme, des affections respiratoires au voisinage des sites urbains pollués), parfois de façon plus diffuse (effets sur les accidents cardio-vasculaires, le diabète, le cancer). Santé Publique France a déterminé que la pollution de l'air ambiant est responsable de 40 000 décès prématurés chaque année, soit une perte d'espérance de vie de près de 8 mois. **La pollution de l'air intérieur serait, quant à elle, responsable de plus de 28 000 nouveaux cas de pathologies chaque année et d'environ 20 000 décès**, soit un coût estimé à 19 milliards d'euros par an.

Une partie considérable des progrès sanitaires enregistrés au XX^{ème} siècle est associée au développement de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement. **Il faut poursuivre et mettre à jour ce combat pour l'eau pure, par les normes et la prévention en amont mais également par la sanction sévère des pollueurs.**

Nous devons en parallèle tout faire pour garantir un droit à l'air pur. Limiter la pollution à la source, à l'intérieur comme à l'extérieur. **Assainir l'air intérieur doit devenir une priorité**, en particulier dans les établissements publics : hôpitaux, établissements scolaires et universitaires en premier lieu. Il s'agira tant de déployer des capteurs de mesure, de garantir la ventilation, de filtrer les particules, etc. Les travaux de mise aux normes pourront être couplés à des travaux d'isolation et mis en œuvre via les marchés publics à l'échelle des collectivités territoriales de façon à permettre l'émergence et le développement d'acteurs industriels locaux.

IV- L'émancipation républicaine : transmettre pour libérer

La République ne reconnaît ni communautés, ni tribus, ni clientèles. Comme l'affirme la Déclaration de 1789, elle n'opère de distinctions sociales qu'en fonction de l'utilité commune, c'est-à-dire de l'intérêt général.

Mais pour que ses citoyens soient libres, égaux et émancipés, encore faut-il que la République les protège contre l'invasion de la marchandise et les grands risques de l'existence, mais aussi leur donne les armes du savoir et de la raison pour comprendre le monde et le changer. C'est pourquoi nous considérons l'Éducation nationale comme une mission régaliennne de l'État. Et nous nous désolons que cette mission soit aujourd'hui compromise, et à bien des égards, non accomplie.

A. L'école de l'instruction et de l'exigence

Nous refusons de passer sous silence la baisse générale du niveau et la ségrégation sociale sans précédent au profit du privé qui entachent le bilan de notre Éducation nationale.

La GRS consacre le primat des savoirs fondamentaux : elle estime que la priorité absolue doit revenir à la maîtrise de la langue française, de l'écriture, du calcul et du raisonnement logique.

À première vue, la France ne se distingue pas particulièrement, par rapport aux autres pays comparables, par une faiblesse quantitative des heures de cours de français, de maths et de sciences, qui représentent environ 70% du temps scolaire en primaire et 45-50% dans le secondaire.

En revanche, si l'on compte en nombre d'heures sur toute une vie scolaire, du primaire jusqu'au bac, le bloc des savoirs fondamentaux accuse un déficit de 2 000 heures par rapport au Japon et 3 000 heures par rapport à la Chine, l'Inde et la Corée du Sud (sans compter les cours particuliers, qui font exploser leur compteur). Nous n'avons pas à rougir de la comparaison avec nos proches voisins européens, mais la dispersion des enseignements fondamentaux dans l'agenda semble constituer un frein à leur efficacité. Nous proposons que l'Éducation nationale se réorganise afin de mieux concentrer ces cours et d'y affecter 1000 heures de plus sur la vie scolaire.

Face à la baisse démographique (moins 1,7 million d'élèves d'ici 2035), il faudra trouver le juste équilibre entre le nombre d'élèves par classe et la nécessaire revalorisation (y compris salariale) du statut des enseignants, condition nécessaire de la restauration de leur reconnaissance sociale. Laquelle n'est pas réductible uniquement à leur salaire, mais aussi à leur autorité. Cela supposera des efforts en matière de discipline, de bonus d'enseignement pour les élèves qui en ont le plus besoin ; nous veillerons à renforcer la légitimité et la respectabilité du corps enseignant qui va de pair avec la préservation de leur autorité et de leur expertise par rapport à celle des parents.

L'inclusion à tout prix d'élèves trop en difficultés et en décalage du programme scolaire ne permettant ni leur intégration ni leur autonomie, il est nécessaire alors de leur permettre des apprentissages à leur mesure dans un environnement ajusté :

- **nous renforcerons le statut des AESH** (Accompagnant des élèves en situation de Handicap) en leur proposant une véritable formation au-delà des 80 heures non obligatoires, en leur permettant d'inclure des temps de préparation dans leurs horaires et un nombre d'heures suffisamment conséquent à leur rémunération et fonction.
- nous serons vigilant à l'évaluation des enseignants en orientant les élèves les plus en difficultés cognitives et comportementales vers des établissements spécialisés, en renforçant leurs moyens et leurs capacités d'accueil.

Nous devons agir pour rétablir des conditions normales du rapport de force entre public et privé : ces dernières décennies ont démontré une aggravation des déséquilibres sociaux au détriment de l'école publique. **Dans un premier temps, les dotations des écoles privées seront pondérées en fonction de leur engagement dans les politiques de mixité sociale. À plus long terme, les financements publics seront exclusivement réservés à l'école publique à l'issue d'un plan organisant le retour au principe « école publique : financement public ; école privée : financement privé ». Notre combat politique implique par ailleurs de conserver l'objectif d'abroger les lois Debré (1959) et Carle (2009).**

En parallèle, nous redéfinirons une véritable ambition pour « l'éducation prioritaire » : l'école républicaine est la condition de l'égalité républicaine. La géographie de l'éducation prioritaire doit être rendue cohérente avec celle de la politique de la ville, sans nivellement du zonage. Les moyens dégagés pour ses territoires (enseignants supplémentaires, dédoublement des classes, stratégie d'options, soutien scolaire internalisé...) seront financés sur la base de la reconquête engagée sur l'école privée.

B. Combattre pour la laïcité !

En défenseurs conséquents de l'État républicain, nous sommes donc aussi **défenseurs intransigeants de la Laïcité**. Principe fondamental pour garantir la liberté de conscience, la Laïcité n'opère aucune distinction entre les citoyens selon le culte qu'ils pratiquent (ou ne pratiquent pas : 63% des Français se déclarent « sans religion »), mais **la loi de 1905 n'en contient pas moins des mesures d'ordre public visant à préserver l'espace public des troubles qu'une intrusion disproportionnée du religieux pourrait occasionner.**

Or le religieux a toujours tendance à vouloir occuper davantage l'espace public. Vieux pays très longtemps lié organiquement à l'Église catholique, la France en sait quelque chose.

En républicains, nous estimons en particulier que **la neutralité des services publics (on pense notamment à l'école ou à l'hôpital) doit être préservée.**

La séparation des Églises et de l'État signifie que les pouvoirs religieux n'ont pas à imposer leur point de vue dans la conduite des affaires publiques, et encore moins à contrôler la société. Cela valait pour les catholiques réactionnaires il y a cent ans, cela vaut pour les islamistes aujourd'hui, et cela vaudra encore pour d'autres demain. **Nous ne trouverons jamais « d'accommodements raisonnables » avec les activistes religieux.**

Les libertés religieuses sont garanties dans les limites qui leur sont conférées par les lois de 1905 et 2004. **Nous défendons à la fois ces libertés religieuses et leurs limites. Aucune liberté n'est illimitée.**

Dans la même logique, nous mettrons fin aux régimes dérogatoires qui existent en Guyane, à Mayotte, Wallis-et-Futuna, à Saint-Pierre-et-Miquelon ou avec le Concordat d'Alsace-Moselle, en **constitutionnalisant les deux premiers articles de la loi du 9 décembre 1905 qui fixe l'interdiction de subventionner les cultes quels qu'ils soient** (en plus de garantir la liberté de conscience et la séparation des Églises et de l'État). Cette constitutionnalisation permettra de donner le temps nécessaire pour organiser la transition dans les territoires concernés.

Nous réfutons par avance tous les arguments mensongers déployés par les soutiens du Concordat qui visent à l'associer indéfectiblement au droit local : **abolir le Concordat ne touchera pas au droit local** (notamment en matière sociale). Dans un contexte de pressions identitaires et de tentatives d'ingérence religieuse, cette inscription offrirait par ailleurs une protection durable contre les reculs et les accommodements. Fidèle à l'héritage républicain, cette décision permettrait de sanctuariser la neutralité de l'État, d'assurer l'égalité de toutes et tous devant la loi et de préserver la paix civile. La Laïcité est un principe intangible de la République, condition même de l'émancipation et de l'unité du peuple français.

En d'autres termes, **défendre la Laïcité ne veut pas dire pointer du doigt une religion ou ses fidèles. Cela, c'est ce que fait l'extrême-droite**, en dévoyant le principe même de Laïcité. À l'inverse, **d'autres courant minoritaires, y compris à gauche, qui assimilent la Laïcité au racisme, commettent une double erreur**. Erreur de fond, car la Laïcité est précisément le rempart le plus solide contre toutes les formes d'intolérance, y compris celles qui visent des personnes en raison de leur croyance réelle ou supposée. Et erreur politique, car en laissant entendre que la Laïcité serait intrinsèquement discriminatoire, ils contribuent à brouiller les repères, voire à laisser croire que seule l'extrême droite s'en réclamerait encore. La Laïcité n'est ni un instrument d'exclusion ni un prétexte identitaire : elle est la garantie de la liberté de conscience et de l'égalité de toutes et tous.

Pour toutes ces raisons, notre défense de la Laïcité implique de la déployer dans le combat politique. Nous considérons que l'interdiction du port de signes religieux ostensibles par les élèves de l'École publique est une mesure laïque mais nous n'accepterons jamais une telle interdiction dans l'espace public, notamment dans la rue.

Derrière le concept de Laïcité, il y a une vision du monde, qui promeut l'émancipation des citoyens de toute subordination disproportionnée à l'irrationnel. **La Laïcité n'est pas une option, c'est la condition de la paix civile. Elle protège les croyants comme les non-croyants en séparant strictement le politique du religieux.**

C. Pas d'égalité républicaine sans État républicain

Mais la promesse républicaine ne peut être tenue sans une lutte acharnée contre les discriminations et pour l'intégration.

La France a besoin de donner une nouvelle impulsion aux politiques publiques de lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme. Depuis plusieurs années, c'est un angle mort de l'action publique. Nous échouons ainsi à mettre fin aux contrôles au faciès, et plus généralement nous ne parvenons pas à établir les conditions de l'émancipation sociale. Il est intolérable que la République tolère qu'une partie de ses citoyens subissent des discriminations à l'orientation scolaire ou à l'embauche, du fait de leur adresse ou de leur origine supposée.

Concernant la question migratoire et l'intégration des étrangers, nous devons **réduire les délais d'instruction des demandes d'asile et des titres de séjour** (ce qui suppose un renforcement des effectifs déconcentrés de l'État) et **financer massivement les dispositifs d'apprentissage du français pour tout arrivant**, car ils ne peuvent être portés à bout de bras par les seules associations. Pour cela, **nous créerons un service public de l'intégration** qui renforcera les mouvements d'éducation populaire sur la base d'une transmission des principes républicains et améliorera l'accès à la nationalité française qui doit marcher sur ses deux jambes : **adhérer aux principes de la République française et savoir parler français**, ceci ne devrait pas être un obstacle pour les personnes âgées, déjà pleinement intégrées dans notre société.

À l'heure où certains veulent remettre en cause le droit du sol, nous réaffirmons qu'il **constitue un pilier du pacte civique, un facteur d'unité nationale et l'expression d'un projet politique fondé sur l'égalité des droits et des devoirs**. La France doit certes pouvoir maîtriser démocratiquement sa politique migratoire, en fonction de ses capacités d'intégration et de la cohésion sociale, sans pour autant céder à des dérives identitaires qui fracturent la Nation.

Enfin, **nous soutenons une politique volontariste d'insertion et d'inclusion des personnes en situation de handicap** dans la vie de la cité. La diversité du modèle Français, qui développe à la fois l'aide à domicile des personnes en situation de handicap et leurs aidants et leur famille, doit être préservée, et ce en ne s'appuyant pas que sur des plateformes de services, bien commode pour faire des économies budgétaires, mais insuffisantes à satisfaire les besoins. **La GRS exige l'application sans délai de la loi n°2005-102 du 11 février 2005**, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

La justice est une institution maltraitée par une insuffisance ancienne et criante de moyens humains et financiers. La France est l'État européen qui accorde un budget par habitant à la justice parmi les plus faibles de l'UE. Notre justice est décriée, à juste titre, par les usagers pour sa lenteur, ses retards et la mauvaise qualité de l'accueil de ce service public fondamental. **Ces carences sont essentiellement dues au manque de personnel et de moyens financiers en fonctionnement et en investissement**. Un récent sondage confirme que 44% des Français placent la justice en deuxième priorité des services publics à améliorer (IFOP mai 2026).

La revalorisation du budget à hauteur de 100 euros par an (et au moins 0,3% du PIB comme la moyenne des pays UE comparables) et par habitant est une nécessité pour la GRS. Cette majoration de 50% sera réalisée sur la durée de la législature et garantie par une loi d'orientation des finances publiques. Par ailleurs, afin d'achever le processus d'indépendance de l'autorité judiciaire à l'égard du pouvoir exécutif, il sera enfin décidé de donner force contraignante à l'avis du CSM sur la nomination et la promotion des magistrats du Parquet.

D. Mieux organiser l'État

40 ans de potion néolibérale ont fini par désarmer l'État en France qui est pourtant à l'origine même de la Nation française. Aujourd'hui encore on assiste à une offensive des idiots utiles du néolibéralisme qui parle d'État obèse et bloquant, alors que les Préfectures, les Directions départementales ou régionales ont perdu tous moyens sérieux de mettre en œuvre correctement les politiques publiques.

La GRS estime que la décentralisation n'a pas besoin « d'acte III » ou d'un nouvel approfondissement, mais d'une rationalisation. Nous sommes opposés au « fédéralisme à la française », comme à tout différentialisme à la carte. Organiser l'État, c'est d'abord garantir l'unité du peuple français et l'égalité des citoyens. La République ne connaît qu'un seul peuple, le peuple français, et la loi doit rester la même pour tous, sans statut particulier ni autonomie législative fondées sur des critères identitaires ou territoriaux.

La protection des langues régionales relève de la loi et des politiques culturelles, non d'une révision constitutionnelle ni de la Charte européenne des langues régionales, qui introduiraient des inégalités entre territoires et citoyens. Les collectivités n'ont pas besoin de droits spécifiques ou différenciés, mais de moyens : depuis 2004, les concours financiers de l'État ont diminué, la DGF stagne et les transferts de compétences n'ont jamais été pleinement compensés. La République une et indivisible doit pourtant le garantir.

Nous pensons que la priorité est de bloquer la logique de fragmentation de l'État en agences (ou « agencification »), afin d'en revenir à des administrations centrales mieux organisées et de promouvoir une intervention qui accompagne l'ingénierie des collectivités sur le terrain, au lieu d'entasser les guichets et les appels à projet. Un État efficace et facilitateur suppose en effet un État présent sur les territoires, avec des services déconcentrés dotés des moyens et outils nécessaires pour travailler avec tous les acteurs des territoires : c'est tout le contraire des incantations sur les pouvoirs du préfet auxquelles nous ont habitués Barnier, Bayrou et Lecomte.

Dans cette perspective, nous garantissons l'autonomie fiscale des collectivités territoriales en leur donnant de réels moyens pour financer leurs projets grâce à des ressources stables et dynamiques, compte tenu des difficultés financières qui se multiplient du fait du désengagement de l'État et des réformes de la fiscalité locale.

Depuis 20 ans, les fonctionnaires ont perdu 23% de pouvoir d'achat en raison de la non-revalorisation du point d'indice par rapport à l'inflation. Ce décrochage entraîne une dévalorisation de toutes les fonctions publiques avec perte d'attractivité, difficultés de recrutement sur les emplois qualifiés et sentiment d'abandon des agents publics.

Afin de respecter la règle d'alignement sur le SMIC, les grilles salariales sont désormais absorbées par le montant du salaire minimum au moyen d'ajustements périodiques relevant du bricolage administratif. Cette situation est inacceptable car l'État doit être un employeur exemplaire. C'est pourquoi nous proposons que le point d'indice soit revalorisé automatiquement selon l'évolution du SMIC et que soit engagée une revalorisation de la grille salariale pour des métiers essentiels et insuffisamment reconnus.

E. Renforcer la souveraineté populaire

Les dérives monarchiques des institutions de la V^{ème} République ont atteint un niveau que n'auraient pas imaginé ses concepteurs. Le quinquennat et l'inversion du calendrier électoral décidée en 2000-2001 ont mis l'Assemblée nationale sous tutelle définitive de l'élection présidentielle. Et sous Macron, cet abaissement de la démocratie représentative s'est doublé d'un mépris pour les corps intermédiaires et les partenaires sociaux, sans qu'aucune avancée sur le plan de la démocratie participative ne vienne les contrebalancer. Confrontée à des défis économiques, sociaux, écologiques et sanitaires vertigineux, la réduction de la démocratie finira par avoir raison de notre République.

Nous devons réinitialiser nos institutions pour redonner la parole aux citoyens et établir une 6^{ème} République, où l'Assemblée élue en tout ou partie au scrutin proportionnel, désigne le Premier ministre. Le Président resterait élu au suffrage universel mais ne pourrait plus dissoudre l'Assemblée nationale.

Cette République parlementaire doit être consolidée par une République participative et référendaire : nous sommes fervents partisans du Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC), des consultations populaires locales et nous voulons que tout nouveau traité européen soit soumis à l'approbation préalable des Français (y compris d'adhésion d'un nouvel État-Membre). Nous sommes favorable à l'octroi du droit de vote des résidents étrangers aux élections locales.

E. Garantir le débat démocratique

La mainmise financière de quelques grands groupes sur les médias étouffe le pluralisme et déforme l'information. Afin de contrer la concentration du capital dans les médias et de garantir un débat sain et équilibré, il est crucial d'imposer des règles strictes pour fragmenter la propriété des grands groupes de presse et de communication. Cette régulation indispensable doit se traduire par une transparence totale sur l'identité des véritables propriétaires de médias, un encadrement rigoureux de la publicité politique et un soutien renforcé au service public.

Concernant le débat public, une refonte des règles de transparence du *lobbying*, un investissement massif dans l'économie sociale et solidaire pour faire émerger des médias alternatifs et indépendants et une régulation ferme des réseaux sociaux sont indispensables.

V- L'Union Européenne : un rapport de force nécessaire

En tant que socialistes, nous avons longtemps fait le pari que l'Europe soit pour la France une sorte de continuation de la promesse républicaine.

Jaurès disait que « *sans la République, le socialisme est impuissant* » ; et nous avons eu tendance à penser que sans la construction européenne, non seulement il ne pouvait plus y avoir de socialisme ou à tout le moins de justice sociale, mais qu'il ne pouvait plus y avoir de France non plus. « *La France est notre patrie et l'Europe est notre avenir* », avait résumé François Mitterrand.

Mais entre les promesses et les actes, l'Europe a eu quelques écarts, pour le dire poliment. Force est de constater que l'Union européenne s'est affirmée comme un espace de libre-circulation des marchandises et du capital, a fortiori après la trahison des référendums français et néerlandais de 2005. Et comme l'avait rappelé le luxembourgeois Juncker, « *il ne peut pas y avoir de choix démocratique contre les traités* ».

Résultat ? Une Europe certifiée conforme par l'Allemagne, qui décroche économiquement, technologiquement et (géo)politiquement. Manifestation flagrante de cette Europe vieillie, usée et fatiguée : l'accord Trump/Vonder Leyen.

A. Une Europe vassalisée et humiliée

Que la Présidente de la Commission européenne, politicienne faillie dans son propre pays, qui n'aime rien tant qu'exercer son pouvoir discrétionnaire au service d'un euro-atlantisme jeté aux oubliettes au moins depuis Obama, signe un traité léonin avec Trump, c'est une chose. Mais que le Parlement européen valide cet accord par un vote favorable aux trois quarts, en est une autre ! Et juste après le passage en force contre la France sur le Mercosur, on est en droit de se dire que la coupe est pleine.

Lors de sa création, l'euro était censé concurrencer rapidement le dollar comme principale monnaie de réserve mondiale. 25 ans plus tard, sa part dans les coffres-forts des banques du monde a baissé.

Au même moment, à Lisbonne déjà, l'Europe nous promettait « *l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale* ». Sic. 25 ans plus tard, nous n'avons ni la croissance durable, ni la compétitivité fondée sur l'innovation et la connaissance. Il n'y a pas de Google européen (pendant que les Russes ont leur Yandex et les Chinois leur Baidu) ; nous nous sommes fait écraser par les GAFAM, nous sommes largués dans le Cloud et dans l'IA, nous ne produisons plus de semi-conducteurs, et notre sacro-saint secteur automobile est en passe de se faire rouler dessus par la concurrence chinoise.

Quant à « l'économie de guerre » pour nous protéger des Russes (et remplacer le parapluie américain), elle permet à l'Ukraine de résister, mais certainement pas à l'Europe de se rapprocher d'un semblant de puissance militaire crédible.

B. Le spectre de la dérégulation et de l'austérité

Le problème de l'Union européenne, c'est qu'elle ne sait pas comment sortir de sa matrice néolibérale. Pas plus qu'elle ne sait, ni ne veut restaurer le rôle de la puissance publique tel qu'on l'entend historiquement. Cela devrait nous vacciner contre toute tentation d'un « saut fédéral » et contre toute extension du vote à la majorité qualifiée, mais pourtant, ce succédané de l'idée romantique des « États-Unis d'Europe » persiste envers et contre tout, et continue de captiver les esprits, y compris à gauche, alors même qu'il est devenu évident que l'Europe telle qu'elle s'est construite et l'idée de l'État telle que nous la concevons ne sont plus complémentaires, mais contradictoires.

La force d'inertie idéologique des dirigeants européens, et surtout des traités qu'ils appliquent avec zèle comme des Diafoirus des temps modernes, ramènent toujours l'Europe maastrichienne et « lisbonienne » à ses fondamentaux : l'austérité, le tout-marché et la concurrence libre et non faussée. C'est la raison pour laquelle l'UE envisage une politique de dérégulation massive, supposément la nouvelle panacée pour « lever les freins à la croissance ».

Il y a deux ans, un rapport a fait grand bruit : le **rapport Draghi, axé sur deux orientations, la relance de l'investissement productif et la dérégulation**. Les rapports de force entre États et la perméabilité des technocrates de la Commission aux thèses du patronat se sont conjugués pour ne pas trop en faire sur l'investissement, et se concentrer sur la dérégulation.

Sans doute certaines législations sont-elles très/trop complexes, mais il serait insensé de réduire notre ambition écologique ou nos règles sur la bonne gouvernance des entreprises, et encore moins celles relatives à la sécurité des produits, notamment agricoles. D'autant que bon an mal an, les entreprises les respectent et maintiennent ainsi un niveau de qualité qui demeure un vrai avantage compétitif. **Plutôt que réduire nos règles au niveau de la moyenne mondiale, il faudrait au contraire les imposer à toutes les entreprises non-européennes dont les produits, notamment agricoles, inondent notre marché intérieur.**

Enfin, la tentative de contournement des législations nationales par le biais du projet de « 28^{ème} régime », une proposition de la Commission visant à permettre aux entreprises d'échapper aux lois fiscales et sociales des États, pose à la fois la question de la dérégulation et celle de la souveraineté nationale. Nous pourrions avoir des entreprises établies en France mais échappant à ses lois par la grâce du « 28^{ème} régime » : autrement dit le principe de territorialité serait rompu et les représentants du peuple, qui votent la loi, court-circuités. C'est inadmissible.

Tout cela esquisse un bilan objectivement peu reluisant de la construction européenne depuis 2008. Au moins a-t-elle permis à l'Europe de l'Est de rattraper son retard et de connaître un véritable boom économique. La figure de proue étant la Pologne, dont la croissance atteint 3%, voire 4% par an. Et après les avoir proprement matraqués pour mauvaise conduite budgétaire, l'Europe a aidé les pays méditerranéens (Portugal, Espagne, Italie, Grèce) à se relancer (il est vrai « à la faveur » du Covid).

Peut-être l'Europe saura-t-elle tirer les leçons de ses (rares) succès en mettant en place des politiques résolument tournées vers la relance de l'activité économique.

C. Relance ou déclin

La construction de l'Europe a plus que jamais besoin d'investissements productifs adossés sur une politique budgétaire volontariste : soutien actif à la relocalisation, mise en place de barrières écologiques et sociales à l'entrée du marché, grands projets d'infrastructures. On ajoutera : « et contrôle des flux de capitaux ».

Si l'autarcie économique n'a aucun sens, la nécessité de réviser en profondeur les ressorts de la production et de l'échange en ont un ; et ce ne sont pas les obstinations obsessionnelles de la bulle bruxelloise (et berlinoise) pour le libre-échange, qui nous empêcheront de plaider pour plus de protectionnisme, sauf à se résoudre à voir complètement disparaître notre appareil industriel.

À la relance budgétaire devrait aussi correspondre une politique monétaire analogue à celle qui a amorti la crise durant les années 2010, en « monétisant » une partie des dettes publiques. Pour donner à nos industries toutes leurs chances, les nouveaux investissements stratégiques financés par des emprunts d'États devraient bénéficier des mêmes « facilités quantitatives ».

Les assouplissements sur le secteur de la défense vont dans ce sens, qui en sortent les investissements publics du calcul du déficit – ou, pour être plus précis, si un pays dépasse 3% de déficit à cause de ses dépenses militaires, la procédure pour déficit excessif n'est pas activée. Mais pourquoi s'en tenir au seul secteur de la défense ? Pourquoi ne pas faire de même pour les investissements écologiques, technologiques et numériques ?

D. Renforcer la solidarité, pas la compétition !

Il faut éteindre le principal moteur de division intra-européenne : le régime de concurrence généralisée qui opère sur le plan économique, et que les co-gestionnaires de la construction européenne (conservateurs et social-démocrates) continuent de juger indissociables de la perspective fédérale. Concrètement, cela implique de revenir sur le régime des « quatre libertés » du marché unique en limitant notamment la libre circulation du capital et du travail au sein de l'espace européen, et réinterroger les modalités d'unification financière de type « union des marchés de capitaux ».

Sur un territoire hétérogène sur les plans économiques, sociaux et historiques, il est déraisonnable de vouloir imposer les mêmes règles.

L'erreur fondamentale de l'Union Européenne a été de croire qu'une unification économique préalable était nécessaire à l'unification politique. Il est plus facile de rapprocher politiquement des pays dont les règles économiques sont adaptées à leurs besoins que de forcer des pays différents à se fondre dans un moule commun qui exacerbe les tensions sociales et nationales.

En conséquence, réduire les irritants qui sont en train de tuer en soi la construction européenne implique de :

- renoncer aux directives visant à libéraliser les services publics ;
- permettre aux États qui le souhaitent de revenir à une gestion fondée sur des monopoles nationaux et des prix régulés ;
- empêcher le *dumping*, donc de remettre en cause le principe de libre circulation du capital à l'égard des pays tiers.

Les politiques budgétaires nationales et leurs modes de financement doivent retrouver leur élaboration à l'échelle nationale. Une zone monétaire commune implique des règles communes, en particulier pour limiter qu'un pays ne capte les capacités de financements de son voisin. Mais la souveraineté budgétaire d'un État n'empêchera pas d'avoir à rendre des comptes auprès de ses partenaires lorsque ses choix ont des conséquences néfastes sur ses voisins. Si l'Union Européenne redevient un outil de collaboration plutôt qu'un instrument visant à réprimer les souverainetés nationales et à exacerber la rivalité intra-européenne, cela ne peut que contribuer à rendre plus légitime et plus fort le projet européen.

E. Désobéissance ciblée

Dans ces conditions, la France n'a pas d'autre choix que de s'écarter des règles européennes sur le marché de l'énergie, la commande et les marchés publics, ainsi que les aides d'État.

À quoi il faudra ajouter la fin de l'application de la directive sur le travail détaché. Le travail ne doit plus être une marchandise comme une autre. Nous sommes en opposition frontale avec la mise en concurrence les systèmes sociaux au sein de l'espace européen, car cela alimente la rivalité entre les peuples et donc, au bout du compte, l'extrême droite. **Chaque État doit pouvoir contrôler qui travaille sur son territoire et dans quelles conditions.**

Il semblerait enfin que l'Allemagne milite activement pour supprimer la pleine souveraineté des États sur leurs achats militaires, et rapprocher cette commande publique des règles de droit commun de mise en concurrence. La France doit opposer une fin de non-recevoir claire à cette provocation, qui est au demeurant en contradiction totale avec les intérêts bien compris des États européens.

VI- La France libre et indépendante

Dans un monde fracturé par le retour des empires et la brutalité des rapports de force, la France ne peut se résoudre à voir les trains passer. L'indépendance n'est pas l'isolement, c'est la liberté d'agir selon nos principes républicains et nos intérêts vitaux.

A. Pour l'indépendance militaire française

Nous sommes bien obligés de regarder la réalité en face. **Macron avait raison : « l'OTAN est en état de mort cérébrale » et Trump brûle d'en débrancher le respirateur.** Mais nous n'en tirons pas nécessairement les mêmes conclusions que les euro-atlantistes éconduits. Parce que ces derniers croient encore au miracle d'un retour au bon vieux temps, voire à une future administration démocrate qui nous proposerait une alliance militaire entre égaux.

Et nous ne pensons pas que « l'Europe de la défense », c'est-à-dire une OTAN sans les États-Unis, soit un projet crédible. Nous n'accepterons jamais qu'un état-major européen confié, au hasard, à un Allemand, dirige notre armée. Pas plus que les Allemands n'accepteront d'être commandés par un Français.

Nous ne disons pas « non » à des dispositifs européens de type « commandes groupées », par exemple pour produire plus vite plus d'obus ou de drones.

Mais nous exprimons les plus fortes réserves à tout projet d'intégration, y compris sous gouvernance française. Ainsi, **le concept de « dissuasion nucléaire avancée » porté par le président de la République doit être sérieusement questionné.** Il est évident qu'en cas de guerre avec la Russie, la France n'attendrait pas que les armées de Poutine soient de l'autre côté du Rhin à Strasbourg pour tirer ses missiles nucléaires. Mais il en va tout autrement de l'hypothèse où le Kremlin attaque les seuls pays baltes ou la Pologne, car proposer son parapluie nucléaire implique inévitablement de proposer Paris comme cible prioritaire en cas de conflit armé aux confins de l'Europe de l'Est.

D'autre part, la France n'a pas les mêmes intérêts fondamentaux que l'Allemagne, la Pologne ou le Royaume-Uni, ne serait-ce que parce qu'elle a des territoires ultra-marins et des eaux territoriales à protéger dans le monde entier.

Cela n'implique pas d'isolationnisme militaire forcené ni le refus de toute alliance par principe : bien au contraire, **si l'OTAN a toujours été avant tout un instrument de soumission politique aux intérêts des États-Unis, la France doit désormais prendre l'initiative et proposer à ses voisins une alternative pour organiser leur sécurité et leur défense.**

Mais nous naviguons en eaux troubles, et dangereuses, où **l'exigence d'indépendance est une nécessité absolue.**

C'est pourquoi la Gauche Républicaine et Socialiste est favorable à une révision de la programmation militaire française, qui tende vers un effort de défense à 3% du PIB d'ici la prochaine décennie, en visant un *Made in France* à 100%.

B. Une diplomatie pour la prospérité, le droit et la paix

La GRS soutient pleinement la position française sur la guerre d'Iran : cette guerre n'est pas la nôtre ! Elle condamne la tentative conjointe des États-Unis et d'Israël de détruire l'Iran, car cette aventure risque d'avoir l'effet inverse du but recherché. Elle radicalisera le régime effroyable des mollahs (ou des gardiens de la Révolution) et le persuadera qu'en fin de compte, la seule assurance de sécurité est de posséder l'arme nucléaire. Il devient à présent possible, voire probable, que tout le Moyen-Orient, péninsule arabique comprise, sombre dans le chaos. En particulier, **nous exprimons nos craintes les plus vives sur le devenir du Liban, pris en tenaille entre le Hezbollah et Netanyahu**. La France devrait apporter davantage de soutien à son allié historique ; et tirer les conséquences de l'hostilité du gouvernement actuel d'Israël à son égard, comme de sa guerre criminelle en Palestine.

La France doit enfin reconnaître que l'indépendance et le non-alignement sont des synonymes. Cela signifie un « multilatéralisme des projets », souple et pragmatique, en assumant des alliances à géométrie variable fondées sur des intérêts concrets et partagés.

Qu'il s'agisse de la lutte contre le dérèglement climatique, de la sécurité sanitaire mondiale ou des grands chantiers technologiques de rupture, la France doit être à l'initiative de coalitions de volontés. Cette diplomatie du contrat permettra de sortir de la logique des camps et des blocs pour construire, avec chaque partenaire, des solutions souveraines aux défis du siècle. Il ne s'agira plus de signer des déclarations de principe, mais de bâtir des coopérations industrielles, scientifiques et environnementales à même de produire des résultats tangibles pour les peuples.

Enfin, la France a vocation à se faire le trait d'union entre l'Occident et le « Sud Global ». Nous refusons de voir le monde se fracturer entre de nouveaux impérialismes et nous portons la voix d'une France capable de dialoguer avec les pays émergents qui revendiquent leur pleine souveraineté. Nous sommes d'autant plus désignés pour y concourir, que notre présence sur tous les continents et océans nous confère une profondeur stratégique unique, qui servira de point d'ancrage à l'idée de cette France solidaire, universelle et anti-hégémonique que nous nous faisons.

Au cœur de cette nouvelle diplomatie, la GRS appelle de ses vœux une initiative méditerranéenne ambitieuse. La Méditerranée ne doit plus être une barrière ou un cimetière, mais le laboratoire d'une prospérité partagée, un espace de co-développement énergétique, écologique et culturel unissant les deux rives dans un destin commun. Création d'un grand réseau de transferts technologiques sur les énergies renouvelables (solaire, hydrogène vert), mise en place de programmes de recherche communs sur la désalinisation et la préservation de la biodiversité marine, construction d'un espace de savoir commun : la France doit proposer au Maghreb et au Levant un partenariat d'égaux, fondé sur la souveraineté partagée et non sur la dépendance.

C. Le levier de la Francophonie

La langue française n'est pas un simple outil de communication, elle porte en elle une vision du monde qui refuse l'hégémonie de l'uniformisation marchande et qui fait de l'exception culturelle un projet universel. Porter le français, c'est s'adresser à ses 400 millions qui le parleront dans dix ans, et défendre et soutenir avec eux leur culture, leurs œuvres et leur message.

Au-delà de la culture, nous voulons bâtir un espace de coopération économique privilégiée au sein de la famille francophone, fondé sur la souveraineté de ses peuples. Loin des logiques de prédation des multinationales qui exploitent les ressources sans jamais transférer les compétences, la France devrait proposer un modèle de partenariat fondé sur le partage des savoir-faire, des outils industriels et des échanges intellectuels et universitaires. Ce réseau humain sera le socle d'une alternative concrète à la mondialisation libérale, faisant du français la langue de l'émancipation et du progrès partagé.

VII- Pour un bloc populaire et républicain

La gauche française s'est enfermée dans un plafond de verre à 30% car elle s'est coupée de sa base historique. Les débats sur les causes du naufrage du quinquennat Hollande semblent resurgir (gauches irréconciliables, solutions trop libérales compatibles...) et sapent sa crédibilité dans de larges couches de l'opinion. La logique des niches électorales déconnectées les unes des autres a fini par lui coûter sa capacité à créer un projet mobilisateur commun et à parler à nouveau aux classes populaires et moyennes hors des métropoles et de leurs banlieues.

Pour redevenir majoritaire, elle doit s'adresser à nouveau à la France travailleuse, celle des bourgs, des zones périurbaines et des bassins industriels délaissés. Et pour la GRS, la gauche ne se fera de nouveau entendre qu'en assumant le retour de l'autorité de l'État et... celui du débat, comme préalable à l'unité.

A. Ne pas laisser l'autorité de l'État et les questions régaliennes au RN !

Les citoyens sont en demande d'État. Ils veulent que l'État les aide, les protège et les soutienne dans leur lutte quotidienne pour une vie digne. Bref les citoyens sont... républicains ! Pour eux, l'État doit être un médiateur actif et égalitaire à leur service, notamment contre les forces du marché et l'accaparement des richesses qu'elles engendrent, mais aussi contre les forces réactionnaires et nationalistes. Cela suppose aussi que la Gauche sache répondre aux interpellations des citoyens sur des thèmes où elle est moins à l'aise – les « questions régaliennes » – qui sont éminemment légitimes et qu'on ne peut pas balayer d'un revers de main.

S'agissant du devoir régalien d'assurer la sécurité publique, la gauche républicaine se doit de réaffirmer ses valeurs et ses objectifs en la matière. En actant d'abord que la sécurité civile s'appuie sur deux jambes : la Justice et la Police. Caractérisées l'une et l'autre par les trop faibles moyens qui leur sont consacrés, elles font surtout l'objet d'un manque d'attention structurel et stratégique de la part des partis politiques – sauf à stigmatiser leurs supposées inefficacités.

Ce sont des services publics qui mériteraient des débats d'orientation démocratiques quant aux missions qui leur sont confiées et d'évaluation de leurs pratiques.

Ainsi, s'il est insupportable de dire « la Police tue », il n'en est pas moins vrai que la brutalité de la répression du mouvement des « Gilets Jaunes », voulue par le pouvoir politique, a dépassé les bornes républicaines de l'exercice de la violence légitime et du maintien de l'ordre. Si c'est en dernier ressort de la responsabilité du pouvoir, l'ensemble de la hiérarchie – du Préfet au simple exécutant – a fait preuve d'un manque de retenue que la gravité des faits aurait dû pondérer.

Conditions de recrutement, formation initiale, évaluation du cadre républicain de la doctrine du maintien de l'ordre, doivent faire l'objet du contrôle démocratique de la Nation qui s'organise et se protège.

Il faut dire, qu'en matière de désorganisation, le double quinquennat d'Emmanuel Macron a fait preuve de créativité : de la réforme des corps de l'État, de l'École Nationale d'Administration et des Instituts Régionaux d'Administration, etc., les ordres et contre-ordres mènent au désordre.

En matière de sûreté publique, c'est la Police Judiciaire (PJ) qui a fait les frais de cette politique, via sa départementalisation qui segmente et restreint les enquêtes, amenant à perdre la bataille contre le narcotrafic et ses mafias qui gangrèment jusqu'aux petites villes et centre-bourgs.

De la même manière, la brutalité et le sectarisme dont peuvent faire preuve certains représentants des forces de l'ordre dans les quartiers les plus défavorisés, au lieu de protéger et servir les populations qui y vivent, renforcent les conflictualités jusqu'à déclencher, au moindre incident, des émeutes qui ravagent les établissements publics qui leur sont destinés. Et personne pour alerter sur le fait que c'est ainsi toute la société qui va dans le mur.

Il est plus que temps que la gauche – qui avait su mettre en œuvre une police de proximité qui commençait à porter ses fruits – réhabilite les termes de la sûreté publique, républicaine, au service de tous, et en particuliers de celles et ceux qui n'ont que de modestes possessions. La tranquillité et l'assurance de trouver une aide secourable en cas de trouble, sont des vertus que la gauche, dans ses efforts de progrès social, ne doit pas oublier de développer au quotidien.

Mais on ne réglera pas le problème de l'insécurité simplement par des voies policières. Pour des raisons à la fois historiques et basement budgétaires, la Justice française est un parent pauvre du pouvoir régalién. Son budget de 12 milliards d'euros (sur 490 milliards de crédits ministériels) en est une preuve, son nombre ridiculement bas de magistrats du parquet aussi, tout comme l'état insalubre et désastreux de ses prisons, sans compter le niveau famélique de ses moyens dédiés à la prévention de la délinquance des mineurs.

La gauche doit sauver la Justice. C'est une question de moyens, mais aussi de politique pénale. Il n'est pas vrai que la Justice soit « laxiste », mais il est vrai que les critiques sur la rapidité et la sévérité des sanctions pénales, dont le but est d'empêcher la récidive (trop importante en France), méritent d'être entendues. De même, il n'est pas tolérable que des « responsables » ou des partis politiques se permettent de jeter publiquement le discrédit sur des juges ou des décisions judiciaires quand elles les concernent directement. Le rôle constitutionnel du président de la République en tant que « garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire » doit reprendre tout son sens.

C'est enfin une question de justice civile (litiges entre particuliers, en matière de contrats, droits familiaux, etc.) qui est essentielle pour redonner au peuple le sentiment d'un État protecteur, équitable, légitime et garant de la cohésion sociale. Concrétiser l'égalité devant la loi, agir en faveur de la prévention, garantir les libertés, sont des objectifs clés.

B. Pour le retour du débat !

Aucun de ces axes ni de ces demandes n'est inacceptable pour qui que ce soit se déclarant de gauche. Mais nous pressentons quand même que leur seule évocation fera hurler au fascisme. Et c'est bien le problème. **La Gauche se fait trop de procès d'intentions à elle-même.**

La conflictualité existe, mais faut-il nécessairement la pousser à l'extrême ? Nous pensons que non, car ce n'est pas efficient politiquement, ni électoralement. En militants de la raison, nous estimons au contraire qu'il est possible de convaincre sans jeter de l'huile sur le feu. Jouer sur des émotions comme la colère ne nous paraît pas le meilleur réflexe à adopter, même s'il est vrai que nos concitoyens éprouvent, très souvent à juste titre, beaucoup de colère.

La question que nous posons humblement, c'est comment retrouver l'espoir, barrer la route à l'extrême-droite et gagner en 2027. Nous savons que ce sera très difficile, notamment en raison d'une culture politique à gauche qui donne le sentiment de toujours préférer le rapport de forces au rassemblement et la confrontation au compromis et la synthèse.

Faut-il ne rien céder sur « le programme, tout le programme, rien que le programme » pour espérer avancer ? Est-il indispensable de ridiculiser son interlocuteur parce qu'il a oublié telle ou telle proposition, ou parce qu'il en avance une nouvelle qui paraît incongrue ? Si la gauche était hégémonique, elle pourrait amuser la galerie en jouant à se mettre le pistolet sur la tempe, mais elle ne l'est pas.

Et quand bien même tel grand leader prendrait le dessus sur tel autre au terme d'une guerre à mort, qu'en sortirait-il ? Rien, à part un boulevard pour l'extrême-droite. La GRS rappelle que l'unité ne peut se réduire à une alliance électorale de dernière minute édiflée sur un champ de ruines, mais doit s'incarner dans un travail programmatique et une plateforme partagée, claire, ambitieuse et capable de fédérer au-delà des chapelles partisans, de la gauche radicale aux socialistes en passant par les communistes, les écologistes et tous les militants des mouvements progressistes.

La gauche de transformation ne peut pas gagner si elle ne prend pas en charge une partie de la radicalité qui s'exprime dans la société, et elle ne peut pas s'unir si elle n'a que des egos à proposer. Elle doit donc changer de ton et de méthode : moins de moralisation, plus de pédagogie ; moins de divisions, plus de dialogue ; moins de dogmatisme, plus de pragmatisme. La GRS propose de recentrer le débat sur les grands enjeux et de s'éviter les clivages stériles.

La culture « V^{ème} République » nous a trop contaminés. Nous sommes trop obnubilés par la désignation d'un candidat au détriment de la construction d'un projet clair et partagé. Les débats de personnes nous divisent et nous épuisent. Nous proposons d'inverser la logique : d'abord le projet, ensuite la désignation. Les grands axes de la GRS sont le sursaut productif, la défense du modèle social, la liberté par le savoir et la Laïcité, la République écologique, la réorientation européenne et l'indépendance de la France.

La victoire ne sera possible que si la gauche parvient à dépasser ses divisions et à reconquérir les classes populaires en portant un projet de société pour la France au XXI^{ème} siècle. En ce sens, elle appelle tous les partis, mouvements et citoyens de gauche à s'engager dans ce travail collectif pour éviter l'échec et ouvrir la voie à une alternative progressiste.

This image shows a full page of white paper with horizontal dashed lines, typical of primary school writing paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



This image shows a full page of white paper with horizontal dashed lines, typical of primary school writing paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



This image shows a full page of white paper with horizontal dashed lines, typical of primary-ruled notebook paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



Gauche Républicaine et Socialiste
3 avenue de Corbera 75012 PARIS

g-r-s.fr
contact@g-r-s.fr